

**Table ronde sur la solidarité alimentaire
autour de Saint Mathieu de Trévières.
Compte rendu du
17 octobre 2014**

Présents :

Myriam Mary-Plej, Vice Présidente du CCAS, adjointe à la solidarité et aux séniors, commune de Saint Mathieu de Trévières.

Luc Moreau, Adjoint à l'environnement , commune de Saint Mathieu de Trévières.

M. Chapel, Directeur de l'Agence de la Solidarité de St Mathieu de Trévières.

Mme Quatrevaux Solidarité Paysans (Gard)

Gilles Morel association « Récolte pour tous » dès 2002

Membres de Panier du Pic (anciennement Amap de Saint Mathieu) : Mireille Glardon, Henri Adreit, Gilbert Bonidan, Florence Bachelart, Caroline Kermani, Yolande Lyfoung

Dominique Paturel, chercheuse à l'INRA, Montpellier, sur la question du droit à l'alimentation.

Contexte: Mickael Decker, producteur de l'AMAP de Saint Mathieu a souhaité mettre en place un projet de solidarité envers des consommateurs. Depuis 3 ans, l'association propose ainsi des paniers de légumes à des personnes éprouvant des difficultés financières. Les membres du Conseil d'Administration ont émis l'idée d'organiser une réunion de travail sur la solidarité alimentaire à St Mathieu de Trévières, avec l'aide de Dominique Paturel.

1. Tour de table et exemples d'associations locales œuvrant dans la solidarité alimentaire.

« Récolte pour Tous », un exemple d'association impliquée dans la solidarité alimentaire.

Sur un terrain communal prêté par la mairie, à Prades le Lez, l'association «Récolte pour tous » propose depuis 2002 des petites parcelles à cultiver en jardins familiaux pour un prix tout à fait modique (18 euros par an, eau comprise, contre une quinzaine d'euros par mois pour la plupart des jardins familiaux proposés par des tiers), la seule contrainte étant de participer à la culture de deux grandes parcelles communes dont les récoltes sont distribuées via le CCAS de Prades Le Lez.

Chaque parcelle fait 36 m² (surface estimée largement suffisante pour une famille). L'association propose 30 parcelles. Chacun fait sa propre expérience, il n'y a pas de suivi par un agriculteur, chacun est libre de cultiver ce qu'il veut. Par contre un règlement intérieur interdit tout usage de pesticide ou fertilisant (même la bouillie bordelaise est interdite). Les cultures sont 100% bio. Les familles s'engagent à passer trois fois par semaine. Certaines parcelles sont partagées par deux familles.

Deux parcelles communes (50m x 8m x 2) sont dédiées à des cultures communes qui suffisent à fournir des légumes pour 60 personnes (17 à 20 paniers par semaine) de fin juin à mi-sept. Les cultures d'hiver sont plus difficiles. Les personnes désirant bénéficier de ces paniers s'inscrivent à la mairie. L'association fonctionne sur un budget d'environ 1500 euros par an couvrant les semis, l'achat de matériel... Elle bénéficie aussi d'un forage. Mais la question récurrente est comment faire participer d'avantage les personnes bénéficiant des paniers solidaires?

A Prades le Lez également, le long du Lez, la mairie a aidé à l'installation d'un agriculteur bio. En contrepartie, il approvisionne la cantine, il est aussi possible pour les pradéens de commander des paniers. Ouvert le samedi matin et le mercredi (possibilité de le voir).

A noter enfin à Prades Le Lez, « Les jeunes pousses », jardins où les nounous viennent ainsi que l'ADAJ.

«Solidarité Paysans», une association de paysans pour les paysans en difficulté.

Cette association nationale a été créée vers fin des années 80. Le but est de proposer un accompagnement. Un agriculteur bénévole et un salarié de l'association accompagnent un agriculteur en difficulté. Les dossiers concernent beaucoup de liquidations judiciaires, de redressements fiscaux, mais il s'agit aussi souvent de faire valoir les droits au RSA. L'antenne du Gard existe depuis 2002 et traite entre 70 et 80 dossiers an (pas forcément tous nouveaux). L'objectif de l'association est le maintien des métiers de l'agriculteur, l'emploi agricole. L'association oriente surtout les agriculteurs en difficulté vers un mode de vente de proximité et trouve aussi d'autres débouchés. Sur 100 dossiers pouvant conduire à la fermeture de l'exploitation, Solidarité Paysans arrive à sauvegarder 70 emplois.

Un des projets de Solidarité Paysan-Gard est de mettre en place une Epicerie solidaire. Ce projet est soutenu par une association de consommateurs, des CCAS, des communautés de communes, l'union des associations familiales gardoises et 35 producteurs sont concernés. Le souhait du département est de développer des circuits de proximité (marchés, ventes directes, etc.). Il s'agit de proposer des légumes et produits locaux à tout public. C'est un projet de mixité sociale afin que les gens isolés ne soient pas stigmatisés. Il y aurait un prix minimal mais ce ne serait pas forcément le même prix pour tous afin que ce ne soit pas forcément une question de qui est bénéficiaire du RSA ou pas. Les acheteurs auraient une carte avec une puce qui ferait le calcul : plusieurs prix possibles calculés en fonction d'un « reste à vivre » (inspiré de Solid'Arles).

On se rend compte que les citoyens sont en demande de nourriture saine de proximité et de qualité. De même, pour les paysans, c'est très important que les consommateurs ne soient pas seulement ceux qui en ont les moyens. Nous sommes dans une période où tout le monde restreint les budgets et où la pauvreté augmente d'où l'intérêt du bénévolat et d'association. La France a la chance de bénéficier d'un engagement associatif fort. Par contre de nombreuses associations qui ont des salariés dépendent des subventions car l'autofinancement ne suffit pas forcément. Il existe aussi une solidarité inter-associative ou certaines associations vont faire payer un service moins cher à une association en contre partie d'une compétence particulière. Au-delà du bénévolat, certaines entreprises sociétés développent la RSE (Responsabilité Sociale). ça peut être gagnant-gagnant.

«Paniers du Pic», initiative de solidarité alimentaire.

Paniers du Pic est composé d'une AMAP avec un maraîcher, d'une AMAP pour les agrumes et les noisettes, d'une coopérative d'achat en vente directe avec de petits producteurs locaux et d'un pôle d'animation qui propose des événements autour de l'agriculture paysanne. Une des actions est tournée vers la solidarité alimentaire avec les tréviesois.

Depuis 3 ans, l'association Paniers du Pic propose des paniers de légumes frais gratuitement à des personnes en difficulté. L'association est soutenue financièrement par le Conseil Général. De même, l'Agence de la Solidarité de Saint Mathieu de Trévières accompagne l'association depuis le début. Une assistante sociale de l'agence contacte les familles qui sont susceptibles d'être intéressées par la démarche. Les noms des personnes sont inclus directement dans les listes des adhérents de l'AMAP assurant de ce fait confidentialité et égalité de traitement. Les personnes viennent chercher leur panier le vendredi soir comme tout adhérent, ils participent aussi à mettre en place les étals et s'ils le souhaitent aux cueillettes de haricots verts. L'association organise des événements pour générer des fonds qui représenteront environ 28% du montant total, le reste étant subventionné par le Conseil Général. La mairie a accordé cette année une subvention qui est dédiée à organiser des actions de communication sur l'agriculture paysanne, l'environnement ou l'alimentation.

INRA : recherches sur l'accès à l'alimentation.

Dominique Paturel est chercheuse à l'INRA sur l'accès à l'alimentation des personnes en situation de précarité. Elle travaille sur l'accès à l'alimentation mais particulièrement sur les circuits courts. Les personnes à petits budgets utilisent peu la possibilité d'acheter fruits et légumes issus du local. Dominique a notamment travaillé avec les restaus du cœur afin de faire évoluer leur approvisionnement vers du local.

Dominique questionne l'ensemble du système alimentaire. Comment l'aide alimentaire peut-elle soutenir l'accès à l'alimentation et en même temps les producteurs? Qu'est ce que le droit à l'alimentation? Normalement, c'est un droit pour tous mais en France et en Europe, il s'agit d'une aide alimentaire, donc un droit à être nourri, pas un droit à l'alimentation. Comment travailler sur la question législative du droit? C'est une question de politique publique.

En France on a progressé sur le logement, la santé mais on a du retard sur l'alimentation. L'alimentation sert de variable d'ajustement des petits budgets. L'alimentation de manière plus générale sert à mettre en place du contrôle social (il faut rentrer dans les messages de santé publique) car les modèles alimentaires évoluent. Actuellement, on vise à abandonner la viande: un message de santé publique est en train de se mettre en place. Les modèles se construisent et entraînent aussi la production, la distribution. Cependant, alors que les citoyens sont en demande de nourriture saine de proximité et de qualité, il n'y a pas de débat public autour de l'alimentation tandis que la culpabilisation du consommateur existe. La consommation de fruits et légumes coûte cher. Il y a un enjeu de démocratie autour de ces questions alimentaires. L'alimentation devrait être discutée. Il s'agirait de tendre vers une démocratie alimentaire.

La disponibilité de l'alimentation ne se pose pas en France mais la question de l'accès à l'alimentation se pose. D'autre part, il y a de nombreux problèmes annexes (voir notre premier compte rendu en annexe au présent document) :

- Un problème d'équilibre macro-économique (les prix des produits importés sont souvent beaucoup moins chers que les produits locaux)
- Un problème du prix de la main d'œuvre et d'emploi (maintien des emplois agricoles)
- Un problème de déconnexion du rythme de la vie dans les villes.
- Un problème de subvention : l'agriculture largement subventionnée est l'agriculture intensive.

- Un problème de nutrition, de comportement alimentaire et les choix alimentaires qu'on fait ont des répercussions sur l'environnement

Aide alimentaire doit être considérée comme une filière économique à part entière. Un travail auprès des Prescripteurs de l'aide alimentaire est nécessaire (CCAS, travailleurs sociaux du CG). Il s'agit de faire évoluer leurs représentations vers un système alimentaire durable.

D'autre part, il faut sortir des présupposés tels que "parce qu'on est pauvre, on a envie de jardiner" ou qu'"on ne sait pas faire la cuisine". Le seul fait de proposer un nouveau service ne suffira pas forcément. Dominique Paturel parle d'une étude sur la banlieue nord de Marseille montrant que les gens qui participent à des jardins familiaux ne changent pas pour autant leurs habitudes alimentaires. Elle cite une autre étude qui montre que les gens qui achètent dans des circuits courts savent ce qu'est un système alimentaire durable (cela représente environ 12% de la population). Comment travaille-t-on la connexion entre l'alimentation et les conditions de production ? Comment intéresser et sensibiliser les gens? Un travail de sensibilisation et d'éducation reste à faire. On pourrait commencer par les cantines bio par exemple (d'où l'importance du travail au niveau local)

A noter et à suivre : la prochaine loi sur l'agriculture, un contrat alimentaire territorial y figure (outil à développer au niveau local). C'est un moyen concret pour les élus de se poser les questions de l'alimentation sur l'échelle intercommunale. Quels producteurs ? Combien? Pour qui, pour quoi ? (cantines et autres réseaux de distribution). A l'échelle d'un territoire, que met-on en place en terme d'alimentation ?

2. Exemples concrets d'initiatives et perspectives.

- **Autobus solidaire** : dans une commune du nord de la France, la municipalité propose un autobus gratuit qui emmène les passagers faire la tournée des producteurs. Ainsi les personnes achètent moins cher.
- **Jardins partagés** (proposer des parcelles à des familles à petit budget mais aussi proposer des parcelles à travailler en commun comme l'initiative de Prades le Lez.)
- **Installer un fermier sur des terrains en friche** : pour lutter contre les terrains en friche (certains propriétaires de communes attendent tout bonnement que le terrain deviennent constructibles !). Des communes pourraient-elles obliger le propriétaire à passer un contrat de fermage avec un producteur ?
- **Poulailler** : de nombreuses communes proposent deux poules aux familles habitant leur territoire pour réduire les déchets ménagers.
- **Épicerie solidaire**, mettre en place une épicerie de produits locaux à prix variables selon la situation économique des consommateurs.
- **Inciter les producteurs à venir aux marchés** : expérience du Marché de Grabels. La mairie et les habitants ont mis en place un marché intéressant avec des producteurs qui se sont engagés à dire d'où viennent les produits (clair étiquetage) à des prix abordables et produit dans des conditions de respect de l'environnement (limitation d'intrants au niveau de la production).

- Réinstaller des éleveurs, comme des bergers par exemple dont l'élevage pourrait à la fois servir de protection contre l'incendie et de mode d'approvisionnement alimentaire.
- Mise en place d'un verger partagé pour les fruits.

Autres exemples de structures œuvrant sur l'accès à l'alimentation : l'association « Voisins Citoyens en Méditerranée ». Les communautés d'agglomération ont des ateliers « santé-ville » destinés à soutenir l'alimentation des publics fragiles. (Se renseigner auprès de la Direction régionale de la jeunesse et de la cohésion sociale). Voir également l'atelier Ville et santé de Narbonne ou l'exemple du CCAS de la Ville de Grenoble distribution de paniers solidaires ou à Toulouse où l'aide alimentaire est sous la forme d'un bon pour acheter au marché.

Existe-t-il sur St Mathieu des terrains en friche sur lesquels il serait possible d'installer des jardins partagés ? Serait-il possible de passer un contrat de fermage avec un propriétaire terrain en contrepartie d'une possibilité de passer un autre de ses terrains en parcelle constructible ? Comme les projets d'éco-construction où des personnes se regroupent pour construire leur logement, pourrait-il y avoir des projets d'éco-agriculture ou de co-agriculture pour une production commune sur un terrain ?

Le Label « éco-quartier » permet de développer des espaces verts, qui peuvent tout à fait être des terrains agricoles. A ST Mathieu on est dans une commune rurale et on peut encore renouer avec la nature car elle est à proximité. La municipalité envisage de créer des Jardins familiaux le long du Terrieu. (1500 à 2000 m²). L'objectif est de créer du lien entre les villageois qui se retrouvent en plein air et créer du lien avec la terre. La commune n'a pas encore établi le mode de fonctionnement de ces jardins mais pourrait les faire évoluer vers une surface commune en plus des parcelles individuelles. Cependant, faire évoluer un mode de fonctionnement sera plus difficile que de le mettre en place dès le départ.

Travailler sur l'éducation des enfants semble être aussi un bon départ par les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) par exemple. L'association « Pic assiette » travaille particulièrement sur l'éducation à l'alimentation (semaine du goût dans les écoles). On pourrait créer des événements qui lieraient à la fois la Culture – la sensibilisation à l'environnement – la solidarité. La médiathèque semble l'endroit idéal pour cela.

Il est convenu que les services de la mairie contacteront Paniers du Pic pour avancer sur cette question. Paniers du Pic relancera l'initiative d'une soirée de travail pour poursuivre les réflexions dans la perspective de projets concrets.

Annexe Compte rendu du mercredi 3 septembre 2014.

Dominique Paturel, chercheuse à l'INRA, Myriam Mary Plej, Vice-Présidente du CCAS de Saint Mathieu et élue adjointe à la solidarité, et Yolande Lyfoung de l'association Paniers du Pic se sont rencontrées pour l'organisation d'une soirée intitulée Démocratie alimentaire prévue le 17/10/14.

L'objet de la soirée est de mettre en relation divers acteurs car le problème de l'accès à une alimentation saine pour tous est une question qui touche divers secteurs de la société selon l'angle de vision :

C'est une question :

- de santé par le fait que les populations défavorisées consomment des produits peu chers issus d'une production de masse et qu'elles sont plus enclines à développer des problèmes d'obésité et d'autres problèmes de santé liés à la malnutrition (malbouffe)

- de logement (de budget, de finances) par le fait que le budget nourriture est une variable d'ajustement du budget et que les logements hors de prix poussent les gens à réduire la part qu'ils accorderaient à leur nourriture.

- d'éducation par la sensibilisation à se nourrir sainement

- d'agriculture par la production des denrées saine mais aussi par le problème de l'utilisation des terres et des friches. Egalement par le fait que nous ne payons pas le vrai prix des denrées alimentaires parce que la production de masse est largement subventionnée par la PAC.

- de politique et de volonté politique car il est plus facile de libérer un budget sous forme d'aide alimentaire que de mettre en place un agriculteur dédié à la production de denrées alimentaires saines destinées à des services sociaux.

- d'emploi et de création d'emploi si on motive tous ces acteurs à travailler ensemble

L'idée de Dominique est de montrer que la démarche est **multi-acteurs** qu'il ne s'agit pas de distribuer des aides (assistantat) mais bien de dynamiser tout un réseau.